Ouestions orales

a pris des mesures pour assurer la sécurité des gens qui travaillent sur les lieux des réacteurs CANDU?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Si je comprends bien la recommandation de ma collègue, monsieur le Président, alors que nous venons d'être témoins du changement dramatique de régime en Roumanie ces derniers temps et que ce pays s'efforce non seulement de rétablir la démocratie mais aussi de raffermir son économie, nous devrions, sur la foi de rapports non encore infirmés ni confirmés, couper toute aide au développement économique en cours. Si la députée y réfléchit, elle admettra que le Canada serait mal avisé d'adopter une telle attitude.

Nous cherchons à obtenir des renseignements fiables concernant ces événements, les normes de sécurité qu'on applique actuellement et les options qui s'offrent à nous. La situation m'inquiète depuis qu'on m'en a fait part. Nous menons des enquêtes depuis ce temps-là. Nous prendrons les mesures qui s'imposent dès que nous aurons les renseignements pertinents. Je tiendrai la députée au courant de la situation.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. La décision récente prise par les États—Unis en vertu de leur Export Enhancement Program et visant à subventionner le blé américain vendu à l'Union soviétique, bat en brèche le paragraphe 701(4) de l'Accord de libre-échange, qui stipule que les Américains tiendront compte de nos intérêts en matière d'exportation lorsqu'ils décident de subventionner des exportations à un troisième pays.

Le ministre a-t-il informé le gouvernement américain que le Canada estime que cette réduction de ses marchés d'exportation traditionnels constitue une violation de l'Accord de libre-échange?

• (1500)

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, à maintes reprises, nous avons informé les États-Unis que nous estimons que cette politique est contre-productive et que non seulement elle est contraire à l'esprit de l'Accord de libre-échange tout en ne contrevenant à aucun article en

particulier, mais qu'elle pertube tout le système commercial mondial du blé et du grain. Nous avons protesté à maintes occasions. C'est pourquoi nos négociateurs réclament l'inclusion de l'agriculture dans l'ALE.

Nous travaillons au nom des exportateurs de grain canadiens et cherchons à faire bannir ces pratiques dans le cadre du GATT. En ce moment, elles ne le sont pas. Les États-Unis se disent en concurrence avec la Communauté européenne et ils sont déterminés à poursuivre cette pratique jusqu'à ce qu'ils persuadent celle-ci de mettre fin aux subventions.

Donc, ces deux géants s'affrontent et le reste du monde en souffre. C'est pourquoi nous espérons obtenir l'appui des députés de l'opposition officielle dans nos efforts pour sortir vainqueurs des négociations du GATT, dans le cadre de l'Uruguay round.

Jusqu'ici, nous n'avons entendu que critiques malavisées et railleries mesquines au sujet de nos négociations.

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, ja sais que le ministre n'a pas lu l'Accord de libre-échange. Je voudrais qu'il se reporte à la disposition 701.4 qui indique clairement que ces subventions constituent une violation de l'Accord de libre-échange.

Le gouvernement disait que l'Accord de libre-échange nous protégerait mieux que le GATT. Grâce à lui, les Américains nous accorderaient une considération spéciale. Cette dernière subvention américaine à l'exportation va probablement faire baisser le prix mondial du blé de 56 cents le boisseau.

Le ministre ne convient-il pas que ses rapports exceptionnels avec les Américains n'ont aucun poids lorsqu'il s'agit de protéger les intérêts des exportateurs canadiens? Ne va-t-il pas défendre les producteurs de blé canadiens et exiger que les États-Unis cessent cette pratique commerciale déloyale. . .

M. le Président: Je pense que le député a posé sa question.

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis vise les exportations du Canada aux États-Unis et les exportations des États-Unis au Canada. Ces ventes de blé sont des exportations du Canada ou des États-Unis vers d'autres pays dans le monde.